

## CONFIRMATION DE RESERVATION

Monsieur /Madame:

Tel :

Adresse :

Code postal/Ville :

email :

Certifie commander à :

MME SUZANNE LEVEL

Adresse :

CHATTERIE DE LA VIEILLE GRANGE  
1, RUE ANDRÉE CAILLEAUX

Code postal :

28130

Ville :

MEVOISINS

Un chat (te) :

Mâle

Femelle

De race :

SIAMOIS

Du nom de :

J..... DE LA VIEILLE GRANGE (a confirmer avant identification)

De Couleur:

Chocolat point

Seal Point

Blue point

Lilac point

*Merci d'indiquer votre choix ou plusieurs choix.*

*Si la couleur ou sexe souhaite n'est pas disponible, la réservation sera re-confirmer.*

Signe particulier :

CHAT POUR LA COMPAGNIE

Date de naissance :

MARS 2014

Le Chat sera identifié et vacciné :

TYPHUS, CORYZA, LEUCOSE (FELV) (1<sup>ÈRE</sup> INJECTION + RAPPEL)  
PUCE D'IDENTIFICATION ET VERMIFUGE X 2

Prix en Euros :

950€ (NEUF CENT CINQUANTE EUROS)

Frais divers supplémentaires :

Acompte verser : (Non remboursable en cas d'annulation)

400€

550€ RESTE A PAYER

Libellez votre chèque à l'ordre de : *Mme S.Level*

Date de livraison :

**à confirmer**

A Mevoisins, le \_\_/\_\_/\_\_

nom et signature précédée

de la mention « Bon pour accord »

Le vendeur

A

, le \_\_/\_\_/\_\_

nom et signature précédée

de la mention « lu et approuvé »

L'acheteur

## Exemplaire pour vendeur/acheteur

Ce document est toujours établi en double exemplaires (recto verso), un exemplaire pour l'éleveur et l'autre pour le futur propriétaire.

- Il vous permet de préciser le type et le sexe du chaton que vous souhaitez
- Il constitue une garantie, car nous nous engageons à vous céder le(s) chatons que vous avez réservés, selon vos critères.

Nota: les chatons sont généralement réservés très tôt

Nos chatons sont élevés en famille. Leurs parents leur apprennent la propreté.  
Au bout d'1 mois et demi les nouveaux chatons font déjà leurs besoins dans la litière  
Lorsqu'ils sont vaccinés et tatoués ou pucé, ils sont prêts à rejoindre leurs nouvelles familles, c'est à dire à l'âge de 3 mois.  
Les chatons sont remis avec tous les documents officiels requis y compris leur carnet de santé et leur certificat d'identification.

Les chatons sont déclarés au Livre Officiel des Origines Félines (LOOF) et les futurs propriétaires ont la possibilité d'obtenir leur pedigree. Pour cela, nous en faisons la demande directement auprès du LOOF

### Par chèque

(Le paiement par chèque n'est possible que pour une facturation en France) Libellez votre chèque à l'ordre de :

**Mme S.Level**

## Les règles fixées par la loi

1/ L'éleveur ne doit pas vendre un chaton avant l'âge de 8 semaines

L'âge de 8 semaines constitue un minimum légal (loi de janvier 1999). Il est extrêmement dommageable pour un chaton d'être séparé trop tôt de sa mère et risque d'entraîner des troubles du comportement. La plupart des éleveurs attendent 3 mois pour laisser partir leurs chatons.

2/ Le chaton doit être identifié

L'identification par tatouage ou implant électronique (puce) est obligatoire avant la vente (loi de janvier 1999).  
Il s'agit (entre autre ...) d'une mesure de protection animale et d'une garantie de "traçabilité", le numéro d'identification étant noté sur le pedigree.  
La carte mentionne le nom, le sexe, la race, la date de naissance du chat et les coordonnées du propriétaire.  
La carte doit vous être remise ou, plus exactement, le vendeur doit procéder lors de la vente au changement de propriétaire sur la carte d'identification et la renvoyer à l'adresse suivante.  
Fichier National Félin - SIEV (Société d'Identification Électronique Vétérinaire)  
112-114 avenue Gabriel Péri  
94246 L'Haye-les-Roses  
Tel : 01 55 01 08 00  
Fax : 01 55 01 08 03

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par courrier (y compris par e-mail)